



COMMUNE

DE

DEMI-QUARTIER

HAUTE-SAVOIE

**ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT
TEMPORAIREMENT LA CIRCULATION
SUR LA ROUTE DE COMBAFORT**

N° 2023-73

Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;

Vu les articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;

Vu les articles 131-12 et 131-13, R610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;

Vu la demande de l'entreprise « HEDCO – 1 Rue de la Chaudanne 69290 GREZIEU LA VARENNE » en date du 4 septembre 2023 afin de réglementer la circulation sur la Route de Combafort pour lui permettre de réaliser des travaux de rehaussement et de remplacement d'un cadre et tampon de chambre Télécom située au 950 Route de Combafort ;

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation sur cette voie communale à cette occasion ;

Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

ARRETE :

Article 1^{er} :

Dans la période comprise entre le 29 septembre 2023 et le 13 octobre 2023 inclus, la circulation sera alternée sur la Route de Combafort depuis le numéro de voirie n°830 jusqu'à l'aire de retournement.

Article 2 :

Les prescriptions mentionnées à l'article 1 seront signalées par feux tricolores et à l'aide de panneaux réglementaires **mis en place par l'entreprise « HEDCO »**.

Article 3 :

Le présent arrêté sera **affiché** sur place par l'entreprise « HEDCO ».

Article 4 :

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie, sera transmise à la Gendarmerie de Megève, la CCPMB Transports Scolaires, au TAD Montenbus, aux services techniques de la commune, à la société « HEDCO », un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 8 septembre 2023.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 08/09/2023

Télétransmis Sous-préfecture le 08/09/2023



Le Maire,

Stéphane ALLARD